

**La cotisation est annuelle, elle n'est ni remboursable, ni transmissible
 et ne tient aucun compte de l'assiduité - Tout dossier incomplet ne sera pas accepté**

Groupe	Catégorie	Âges	n° cours	Jour d'entraînement	Horaire	Lieux d'entraînement	Cotisation Annuelle	Licence	Frais Gestion	Montant COTISATION Global à payer	Tee-Shirt OBLIGATOIRE pour les LOISIRS
BabyGym L'éveil ludique des plus petits	1er PAS	18 mois - 3 ans (Avril 2023-2021)	1	Mercredi	10h15-11h00	Lutte/Costières	162,00 €	64,00 €	6,00 €	232,00 €	+ 10,00 €
	BABY	3/ 4 ans (2021-2020)	2	Mercredi	11h15 -12h	Lutte/Costières					
	Initiation	5 ans - 2019	3	Mercredi	11h05-12h	Omnisport costières					
		4/5 ans (2020-2019)	5	Mercredi	15h30-16h25	Omnisport costières					
Baby initiation Villages	3/4/5 ans (2021 à 2019)	4	Samedi	9h-9h55	G Chouleur Saint Gilles	182,00 €	64,00 €	6,00 €	252,00 €		
AccessGym La gym comme j'aime	6 à 8 ans 2018 à 2016	6	Mercredi	13h30-14h45	Omnisports costières						
		7	Mercredi	10h45-12h	Omnisports costières						
	6 à 10 ans 2018 à 2014	8	Mercredi	10h45-12h	Omnisports costières						
		9	Mercredi	13h30-14h45	G Chouleur Saint Gilles						
		10	Jeudi	16h45-18h	Poulx						
		11	Samedi	11h-12h15	Omnisports costières						
		13	Samedi	10h45-12h	Dojo manuel						
2015, et plus agés	14	Mercredi	15h15-16h45	Parnasse							
Pouss	2018 à 2015	15	Mercredi	13h30-15h	Omnisports costières						

Merci de privilégier l'inscription en ligne : <https://rythmiqueclubnimesmetropole.comiti-sport.fr/>

Réduction Familiale :

-40 € pour 2 cotisations, **-100 €** pour 3 cotisations, **-200 €** pour 4 cotisations

Les 64 euros de licence comprennent la participation à l'affiliation FFG, la Licence, l'assurance FFGym, l'engagement auprès du comité régional et du comité départemental + 6 € frais de gestion

Moyen de Paiement :

- Chèques (à l'ordre du RCNM) en 3 fois maximum pour les sections loisirs (15 octobre – 6 Novembre – 6 Décembre)
- CB en ligne ou présentiel
- Espèces (en 1 seule fois UNIQUEMENT au siège du club contre reçu)
- Chèque Vacances (ou chèque de caution)
- CAF – CCAS – CE (ou chèque de caution)
- Pass Sport (contre CODE ou chèque de caution)

Toutes les cautions seront encaissées au mois +1 en cas de non échange de votre part.